

Trinité de Thouberville
Cuxy

MINISTÈRE D'ÉTAT
AFFAIRES CULTURELLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ARCHITECTURE

ARRÊTÉ

MONUMENTS HISTORIQUES

LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES CULTURELLES,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927 et la loi du 27 août 1941;

La commission supérieure des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER

Est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques **la Croix sise près de l'Eglise de LA TRINITE-De-THOUBERVILLE (Eure), figurant au cadastre sous le N° 23 - Section B, lieudit "L'Eglise", pour une contenance de 16 ares 35 centiares, et appartenant à la Commune.**

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

ARTICLE 3

Il sera notifié au préfet du département, pour les archives de la préfecture, ^{et} au maire de la commune de **LA TRINITE-De-THOUBERVILLE**

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 24 Novembre 1961

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur Général de l'Architecture,
SIGNÉ : R. PERCHET T. S. V. P.

Pour ampliation :
Le Chef du Bureau des Travaux
et Classements,

J. A. 131220. [10715] □

7 MAI 1971

NOTIFICATION
(Propriété Communale)

Par arrêté en date du 8 Avril 1971, Monsieur Le Ministre des Affaires Culturelles, a inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, l'église de la TRINITE-DE-THOUBERVILLE (Eure), figurant au cadastre, Section BE sous le n° 24, d'une contenance de 2a 15ca.

Monsieur GENDREAU Architecte des Bâtiments de France

5 MAI 1971

Département :
EURE

Commune :
LA TRINITE DE THOUBERVILLE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pont-Audemer
Avenue de l'Europe 27507
27507 Pont-Audemer Cedex
tél. 02.32.56.71.00 -fax 02.32.56.71.33
cdif.pont-audemer@dgfip.finances.gouv.fr

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 26/08/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

